

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0539 du 26/01/2021

Arrêté du 15 septembre 2020

ARRETE PORTANT REINTEGRATION ET RECLASSEMENT D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE
DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte réintégration et reclassement d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale.

Date d'application : 01/01/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET RECLASSEMENT D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET RECLASSEMENT D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE



ARRÊTÉ

portant réintégration et reclassement d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 modifiée relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;

Vu le décret n° 2017-1392 du 21 septembre 2017 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 5 juin 2020 du Ministère de la Justice portant élévation d'échelon dans le grade d'attaché principal d'administration de l'État de M^{me} Christine BOUTILLIER ;

Vu la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

Article premier : M^{me} Christine BOUTILLIER, matricule DGFIP 868518, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale est réintégrée dans son corps d'origine, affectée et reclassée dans les fonctions et les conditions indiquées ci-après :

	Echelon	Date de prise de rang	Date d'effet	Affectation	Date d'affectation
Ancienne situation	3	01/04/2020	01/04/2020	MINISTÈRE DE LA JUSTICE EN DÉTACHEMENT	01/09/2017
Nouvelle situation	3	01/03/2020	01/01/2021	DRFIP BOUCHES-DU-RHÔNE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/01/2021

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 15 SEPTEMBRE 2020

POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756